

Joseph Légaré et le portrait

Mario Béland

Numéro 40, hiver 1995

Les grands magasins, un nouvel art de vivre

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8688ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Béland, M. (1995). Joseph Légaré et le portrait. *Cap-aux-Diamants*, (40), 66–66.

Joseph Légaré et le portrait

Les deux portraits représentant Joseph Légaré (1795-1855) et son épouse, née Geneviève Damien (1800-1874), proviennent de descendants directs du fameux peintre autodidacte. L'identification des deux personnages ne fait pas de doute, compte tenu notamment de la comparaison du portrait de Légaré avec d'autres représentations de l'artiste. En 1887 et 1892, la *Numismatic and Antiquarian Society* de Montréal organise deux expositions de portraits historiques canadiens. Le catalogue de chacune des expositions mentionne la présence d'un portrait à l'huile de Joseph Légaré dont le propriétaire n'est pas identifié mais qui pourrait fort bien correspondre à l'un de nos deux tableaux, la seule représentation à l'huile de l'artiste. Ce n'est toutefois qu'en 1978 que les deux toiles, alors attribuées à Légaré lui-même, sont restaurées, exposées et reproduites pour la première fois, lors de la grande rétrospective itinérante, organisée par la Galerie nationale du Canada et accompagnée d'un catalogue raisonné rédigé par John R. Porter. En 1983, il est à nouveau présenté dans une exposition itinérante, accompagnée d'un catalogue de Robert Stacey, sur les autoportraits d'artistes canadiens, préparée par le London Regional Art Gallery.

D'après l'âge et le costume des deux personnages, les deux portraits ont vraisemblablement été réalisés vers 1820, soit peu de temps après le mariage des Légaré-Damien. Après des études au Séminaire de Québec, Légaré entre en apprentissage en 1812 auprès du «peintre et vitrier» Moses Pierce. Cette formation lui permet d'accomplir des travaux aussi divers que de décorer des voitures ou des appartements, de peindre des enseignes ou de retoucher des tableaux. En 1817, l'arrivée du premier lot de tableaux de l'abbé Philippe-Jean-Louis Desjardins lui donne l'occasion de pratiquer la peinture en effectuant quelques restaurations. En 1819, il engage Antoine Plamondon, à titre de maître-peintre. L'année suivante, il signe ses premiers tableaux, des copies d'œuvres religieuses. C'est donc dans ce contexte qu'il faut situer la réalisation des portraits de Légaré et de son épouse.

Dès le début des années 1980, les historiens de l'art, dont Stacey et Porter lui-même, remettent sérieusement en question la paternité des deux œuvres à Légaré et, par conséquent, que le premier des deux tableaux soit un *Autoportrait*. C'est que l'activité de Joseph Légaré comme portraitiste de même que son corpus limité de tableaux soulèvent bien des interrogations. En fait, sauf exception et contrairement à bon nombre de ses contemporains, Légaré ne fit jamais carrière de portraitiste, répondant à des commandes

précises. Dans ce contexte, il apparaît assez difficile de procéder à un examen comparatif qui confronterait les divers portraits attribués à l'artiste.

Ses portraits les plus remarquables sont en fait des copies à partir de tableaux brossés par d'autres artistes, telles les copies de por-



Artiste inconnu. Joseph Légaré, vers 1820; huile sur toile, 76,5 × 61,3 cm. Don de M. Louis Painchaud.

(Photo: Musée du Québec, Jean-Guy Kérrouac).

traits officiels, dont George III, George IV, la reine Victoria et Lord Elgin, ou de portraits plus anciens, comme M^{re} Joseph-Octave Plessis et François-Xavier de Charlevoix, qui constituent d'ailleurs à ce jour ses seuls portraits sûrs. En outre, le catalogue de 1978 dénombre une bonne vingtaine de portraits donnés à l'artiste incluant les œuvres fausement attribuées, disparues ou non localisées. De ce lot, il faut aujourd'hui retrancher les trois dessins, dont les monogrammes ne peuvent être de la main de l'artiste, de même que les portraits de Lord et Lady Aylmer, dont le style s'apparente davantage aux œuvres d'un James Bowman. Il faut aussi isoler les portraits trop particuliers de par leur sujet et leur composition, tels le *Frère Louis, récollet et Josephpe Ourné*, une œuvre exceptionnelle et encore empreinte de mystère.

À défaut de points de repère fiables, on doit se rabattre sur les portraits de membres de son entourage. Parmi ces portraits associés à tort ou à raison au pinceau de Légaré, mentionnons ceux de sa sœur Marie-Louise et de son beau-frère Charles-Maxime De Foy, ceux de ses amis Charles et Michel Jourdain, ceux de M. et M^{me} Louis Lemieux ainsi que

ceux de M^{me} Philippe Braun et Joseph Pageot. De fait, toutes ces œuvres au rendu laborieux où l'on sent beaucoup d'application contrastent grandement et ne font pas le poids avec les portraits très raffinés de Légaré et de son épouse. D'ailleurs, comment Légaré aurait-il pu lui-même peindre ces portraits de grande qualité, lui qui, vers 1820, en est alors au tout début de sa carrière, à copier des tableaux religieux, et lui qui, sa vie durant, aura de la difficulté à maîtriser l'anatomie, voire à rendre la figure humaine?

Certes, les portraits des Légaré sont le fait non pas d'un grand maître mais tout de même d'un artiste très professionnel. On retrouve dans les collections publiques canadiennes une série de portraits, tous datés des années 1820, qui sont à mettre en rapport avec ces derniers, notamment dans la mise en page des modèles. Il s'agit des portraits de Claude Dénéchaud, de John et Samuel Neilson, de Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal, de Philémon Wright et de Jean-Thomas Taschereau. Mais tous ces tableaux sont à ce jour l'œuvre d'artistes inconnus. Vers 1820, deux peintres professionnels étrangers, actifs à Québec, auraient pu brosser les portraits de Légaré et de son épouse, deux peintres dont le corpus de portraits est malheureusement fort restreint, soit le Français Louis-Hubert Triaud et l'Américain John James. Arrivé à Québec en 1820, Triaud, comme Légaré, a participé à la restauration des tableaux Desjardins, et a, en outre, entretenu des relations professionnelles avec le peintre québécois. Cependant, les deux seuls portraits qui lui sont attribués (*Autoportrait* et *Hector-Siméon Huot*) n'offrent pas de rapprochements suffisants avec les portraits des Légaré. John James, quant à lui, s'est fixé dans la capitale en 1815, s'annonçant dans *La Gazette de Québec* pour «tirer des portraits». Là encore, ses deux seuls portraits certains (M^{re} J.-O. Plessis et Abbé Joseph Signay), bien que présentant de grandes similitudes dans le traitement des différents traits du visage, ne permettent pas une attribution assez solide à cet artiste, des portraits des Légaré.

Malgré tout, ces deux tableaux s'avèrent d'une grande importance historique, en ce qu'ils représentent l'un des peintres québécois les plus importants du XIX^e siècle par un peintre professionnel de talent et probablement étranger. Tous deux restaurés, les deux portraits constituent donc une acquisition majeure pour le Musée du Québec, l'un des principaux dépositaires de l'œuvre de Légaré. ♦

Mario Béland, conservateur de l'art ancien